

VACCINATIONS

En annexe, vous trouverez les adresses des deux sites les plus à jour et les plus importants pour prendre des renseignements.



Rapprochez-vous ensuite impérativement de votre médecin traitant qui jugera de l'opportunité vaccinale avec vous et en pleine connaissance de votre cas (allergies, intolérances...).



N'oubliez pas non plus d'avoir une pharmacie, même réduite, car nos activités peuvent générer des pathologies souvent aggravées par les difficultés d'accès aux soins (éloignement...)

☒ Vaccinations obligatoires

En cas de déplacement à l'étranger dans les pays à risques, la vaccination contre la **fièvre jaune** peut être obligatoire en fonction de la situation. Il faut vérifier auprès de la compagnie aérienne ou sur le site Internet d'Air France ou de l'Institut Pasteur (une injection au mieux un mois avant le départ, au plus tard vingt-et-un jours avant, puis tous les dix ans à réaliser impérativement dans des centres habilités (centre médical Air France, consultations hospitalières de médecine de voyages ou tropicales de l'Institut Pasteur).

☒ Vaccinations impératives

Tétanos, polio. En primo-vaccination, trois vaccins à un mois d'intervalle puis un rappel tous les cinq ans et au maximum tous les dix ans. Pour les rappels, tous les cinq ans en principe et au maximum tous les dix ans. Si vous avez raté des rappels, deux vaccinations à un mois d'intervalle puis rappel tous les cinq ans, au maximum dix ans.

Ce vaccin existe sous forme combinée et il est habituel d'y adjoindre la **diphtérie**.

Le tétanos s'attrape principalement dans la nature et s'inocule lors des piqûres ou des petites plaies.

☒ Vaccinations fortement recommandées

Hépatite A pour les kiteurs. Deux injections à six mois d'intervalle puis un rappel à cinq ans ou une sérologie vaccinale de contrôle lors d'un bilan sanguin quelconque et revaccination si nécessaire.

La transmission de l'hépatite à se fait par l'eau douce.

Hépatite B. Deux injections à un mois d'intervalle puis un rappel à six mois au mieux puis un dosage sérologique vaccinal tous les cinq ans et revaccination éventuelle si le taux sérologique trop bas.

La transmission est essentiellement sexuelle mais également par contacts sanguins (soins sur place avec matériel contaminé) et un des pics de fréquence sont les jeunes...

☒ Vaccinations à discuter en fonction des cas

Leptospirose pour les kiteurs. Deux injections à 15 jours d'intervalle, une injection de rappel à six mois puis tous les deux ans.

La transmission de la leptospirose se fait par les déjections des rongeurs en particulier au bord des lacs. Le contact est en général suffisant pour attraper la maladie.

En fonction des habitudes du pratiquant (pieds nus) et des lieux fréquentés il est conseillé d'évaluer la situation individuellement avec son médecin traitant.

Typhoïde. Une injection avec un rappel tous les trois ans.

Là encore il s'agit d'une transmission par l'eau et la nourriture.

Le risque est beaucoup plus important sous les tropiques et dans les eaux douces plutôt stagnantes d'une température supérieure à 22°C.

D'autres vaccinations très spécifiques (**rage, encéphalite,....**) sont très utiles pour les séjours aventureux de plus de sept jours. Consulter les sites indiqués en annexe.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour la commission médicale, Docteur François Duchesne de Lamotte

Adresses utiles

Pour un complément d'informations sur les recommandations, en fonction des pays, les schémas vaccinaux et leurs délais en fonction des dates de départ et les précautions générales, les adresses des centres de vaccination réservés pour la Fièvre jaune, la leptospirose :



Le site d'Air France - [Rubrique Prévention et Vaccination](#)



Le site de [l'Institut Pasteur](#)